

COMMUNIQUE DE PRESSE – 27 AVRIL 2020

Report de collecte des déchets

En raison des jours fériés, les collectes de déchets sont adaptées au mois de mai pour plusieurs communes.

Report des collectes du vendredi 1^{er} mai

Toutes les collectes de déchets (ordures ménagères et tri) prévues le vendredi 1^{er} mai sont reportées au samedi 2 mai :

Collecte des ordures ménagères pour les communes suivantes :

- Arthun,
- Chamblès,
- Saint-Just Saint-Rambert.

Collecte du tri sélectif pour les communes suivantes :

- Apinac,
- Boisset-Saint-Priest,
- La Tourette,
- Merle Leignec,
- Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte.

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif pour les communes suivantes :

- L'Hôpital-le-Grand,
- Précieux,
- Saint-Just-en-Bas,
- Unias.

Collectes des 8 et 21 mai

Les déchets seront collectés normalement les 8 et 21 mai pour la plupart des communes, sauf sur le secteur de Saint-Bonnet-le-Château.

La collecte des ordures ménagères prévue le vendredi 8 mai est reportée au samedi 9 mai pour les communes suivantes :

- Apinac,
- La Tourette,
- Merle Leignec,
- Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte.

La collecte des ordures ménagères prévue le jeudi 21 mai est reportée au samedi 23 mai pour les communes suivantes :

- Chenereilles,
- Estivareilles,
- La Chapelle-en-Lafaye,
- Luriecq,
- Marols,
- Montarcher.

Enfin, la collecte d'ordures ménagères prévue le lundi 1^{er} juin sera avancée au samedi 30 mai pour la commune d'Usson-en-Forez

Pour rappel, les bacs doivent être présentés la veille.

Par ailleurs, les déchèteries restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

Informations : 0 800 881 024 (numéro vert – appel gratuit depuis un poste fixe).

dechets@loireforez.fr

www.loireforez.fr